**RAPPORT D’ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT**

**Présenté le 5 mars 2025 à la troisième session**

**de la XIVe Assemblée populaire nationale**

**Li Qiang**

**Premier ministre du Conseil des affaires d’État**

**Mesdames et Messieurs les députés,**

C’est un honneur pour moi, au nom du Conseil des affaires d’État, de soumettre à votre examen le rapport d’activité du gouvernement à l’occasion de cette session de l’Assemblée. Par la même occasion, j’invite les membres du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) à nous faire part de leurs remarques.

**I. BILAN DU TRAVAIL ACCOMPLI EN 2024**

C’est un parcours peu commun qu’aura suivi le développement de la Chine durant l’année écoulée. Lors de son troisième plénum, qui fut un grand succès, le XXe Comité central du Parti communiste chinois (PCC) prit les dispositions nécessaires à l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans et au progrès de la modernisation chinoise. Le 75e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine a été célébré solennellement, soulevant un grand élan de patriotisme et d’enthousiasme parmi tous les Chinois. Durant l’année 2024, face à une situation complexe et difficile marquée par l’accroissement des pressions extérieures et la multiplication des difficultés intérieures, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, le peuple chinois multiethnique a avancé avec bravoure, surmontant tous les obstacles sur sa route. L’économie chinoise a joui de la stabilité, une stabilité prégnante de dynamisme, et c’est ainsi que les grands objectifs de développement économique et social de l’année ont pu être atteints. Le développement de qualité a accompli des progrès substantiels ; les forces productives de nouvelle qualité se sont développées de façon constante ; la puissance économique et technologique de la Chine, de même que sa puissance globale, s’est renforcée à un rythme soutenu ; la modernisation chinoise a avancé à pas fermes. Voilà qui fortifie notre résolution et raffermit notre conviction que cette grande marche de la nouvelle ère nous permettra de devenir un pays socialiste moderne sur tous les plans.

**Par « stabilité », nous entendons le fait que la tendance à une croissance régulière s’est consolidée.** **La taille de notre économie s’est accrue à un rythme régulier :** le PIB a atteint 134 900 milliards de yuans, soit une croissance de 5 %, plaçant notre pays au premier rang parmi les principales économies du monde et maintenant à environ 30 % notre contribution à la croissance mondiale. **L’emploi et les prix sont restés stables dans l’ensemble :** 12,56 millions de nouveaux postes ont été créés dans les agglomérations urbaines ; le taux de chômage au sens du recensement a été de 5,1 % en moyenne ; les prix à la consommation des ménages ont augmenté de 0,2 %. **L’équilibre de la balance des paiements internationaux a été préservé :** le volume du commerce extérieur a battu un record historique, nos parts de marché à l’international ont continué à s’élargir, et nos réserves de devises ont dépassé 3 200 milliards de dollars américains. **Le bien-être social a été assuré :** le revenu disponible moyen par habitant a augmenté en termes réels de 5,1 % ; les résultats de la lutte contre la pauvreté ont été consolidés et l’on a même enregistré de nouveaux succès ; davantage de moyens ont été alloués à l’enseignement obligatoire, à l’assurance vieillesse de base, à l’assurance maladie de base et à l’assistance sociale. Une gestion méthodique et efficace a permis d’atténuer les risques dans les secteurs prioritaires. La stabilité de la société a été maintenue.

**Par « dynamisme », nous entendons le fait que le pays a connu un progrès solide et vigoureux.** **La montée en gamme des industries a enregistré de nouveaux succès :** la production céréalière a dépassé le chiffre record de 700 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de 5,05 kg par *mu* (1 mu = 1/15 hectare) ; la valeur ajoutée de l’industrie manufacturière de haute technologie et celle de l’industrie équipementière ont connu respectivement une progression de 8,9 % et de 7,7 %, et la production annuelle de véhicules à énergies nouvelles a dépassé 13 millions ; la valeur ajoutée du secteur des services de logiciels, de technologie informatique et de transmission d’informations a augmenté de 10,9 %, et celle du secteur de la location et des services d’affaires s’est accrue de 10,4 %. **La capacité d’innovation s’est renforcée :** les circuits intégrés, l’intelligence artificielle et la technologie quantique ont fait de nouveaux progrès ; la sonde lunaire Chang’e-6 a effectué la première collecte d’échantillons sur la face cachée de la Lune, et le Mengxiang, navire de forage en haute mer, a été mis en service ; la valeur des contrats technologiques a augmenté de 11,2 %. **La qualité de l’environnement s’est améliorée :** la densité moyenne des particules fines (PM2,5) a diminué de 2,7 % dans les villes d’échelon administratif égal ou supérieur au niveau préfectoral, le pourcentage des jours ayant une bonne qualité de l’air a atteint 87,2 %, et le pourcentage des eaux de surface dont la qualité est égale ou supérieure au classement III, obtenu par analyse des sections transversales, s’est élevé à 90,4 % ; la consommation d’énergie par unité de PIB a baissé de plus de 3 % ; les nouvelles capacités installées d’énergies renouvelables ont atteint 370 millions de kilowatts. **La réforme et l’ouverture ont réalisé de nouvelles percées :** les dispositions prises lors des 2e et 3e plénums du XXe Comité central du PCC ont été concrétisées, la restructuration de l’appareil gouvernemental a été achevée, et de grands chantiers de réforme comme la création d’un marché unique national et le report progressif de l’âge légal de départ à la retraite ont été lancés ; les mesures restreignant l’investissement étranger dans le secteur manufacturier ont été annulées ; on a assisté à un élargissement et une optimisation continuels de la coopération commerciale et des projets d’investissement conjoint de l’initiative « Ceinture et Route ».

Rappelons que c’est dans un contexte particulièrement difficile que tous ces progrès ont eu lieu. Les conséquences néfastes des changements sur le plan extérieur n’ont cessé de s’amplifier ; certaines des contradictions structurelles profondes qui marquent depuis longtemps notre pays ont surgi ; un cercle vicieux s’est enclenché entre l’insuffisance de la demande intérieure et la morosité des anticipations ; on a assisté à une multiplication des calamités naturelles, en particulier dans certaines régions qui ont souffert de graves inondations. Bref, maintenir la stabilité économique et sociale est devenu une tâche des plus ardues. Face à ces défis, nous n’avons pas manqué de réagir, prenant sans tarder les mesures nécessaires, renforçant les politiques déjà engagées et affinant au moment opportun la régulation macroéconomique. C’est ainsi que nous avons appliqué un paquet de nouvelles politiques lors de la réunion du Bureau politique du Comité central du 26 septembre dernier, décision qui, en relançant l’activité économique et ranimant la confiance, a permis la réalisation de nos objectifs pour 2024, base sur laquelle s’appuiera la croissance de cette année. Nous saisissons mieux que jamais les fondements sur lesquels doit reposer notre action en matière économique, à commencer par l’importance primordiale de la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti : il s’agit de concilier marché efficace et gouvernement compétent, offre et demande, création de moteurs de développement nouveaux et mise à jour des moteurs de développement classiques, optimisation des ressources nouvelles et valorisation des ressources existantes, qualité et quantité. Les faits ont confirmé la vérité qu’aucun obstacle ne saurait arrêter le peuple chinois uni sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping.

Durant l’année écoulée, ayant consciencieusement étudié et appliqué la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, nous nous sommes employés à défendre absolument l’autorité du Comité central rassemblé autour du camarade Xi Jinping et sa direction centralisée et unifiée en veillant à ce que la direction du Parti s’exerce sur l’ensemble de l’activité du gouvernement, dans le respect scrupuleux de l’esprit du XXe Congrès du Parti et des 2e et 3e plénums du Comité central issu de ce congrès. Conformément aux décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti, voici les domaines où s’est déployée notre action :

**Premièrement, le contrôle macroéconomique a été renforcé et actualisé selon l’évolution de la conjoncture afin de favoriser la reprise économique.** Après un premier trimestre encourageant, sous l’effet de causes internes et externes, il a été observé une tendance persistante au ralentissement de l’activité économique qui s’est traduit dès le deuxième trimestre par une baisse continue des principaux indicateurs. Aussi avons-nous renforcé la régulation anticyclique, nous attaquant d’abord aux problèmes les plus aigus, et appliqué avec une énergie redoublée notre paquet de politiques anciennes et nouvelles. Grâce à ces interventions, la demande a redémarré, la production est repartie de l’avant et les anticipations du marché ont connu une amélioration évidente. Donc, l’activité économique en 2024, après un début prometteur, a ralenti pour enfin rebondir. Les politiques budgétaire et monétaire ont été mises en œuvre avec énergie : les secteurs prioritaires ont bénéficié d’une hausse des dépenses budgétaires ; le taux de réserves obligatoires et les taux directeurs ont été abaissés à deux reprises, ce qui a diminué les coûts de financement. En nous concentrant sur l’élargissement de la demande effective, nous avons fait avancer les grandes stratégies d’État et le renforcement de la sécurité dans les domaines prioritaires, et soutenu massivement le renouvellement des équipements et la vente avec reprise de produits de consommation, ce qui a eu pour résultat une croissance de 15,7 % de l’investissement dans l’achat d’équipements ainsi qu’une augmentation de 12,3 % des ventes au détail dans l’électroménager. Des mesures ont été adoptées pour enrayer le fléchissement du marché immobilier et le stabiliser : abaissement du seuil de l’apport personnel et du taux d’intérêt des prêts hypothécaires pour l’achat d’un logement ; retranchement d’environ 150 milliards de yuans sur le montant des intérêts annuels dus par les particuliers ; réduction d’impôts et de charges sur les transactions immobilières ; garanties renforcées concernant la ponctualité de livraison des logements. Un grand effort a aussi été déployé du côté des marchés de capitaux : le cadre réglementaire de base a été réajusté rapidement, et de nouveaux instruments financiers ont été mis à la disposition des opérateurs comme les facilités de swap pour les titres, les fonds et les assurances[[1]](#footnote-0), ainsi que la possibilité de mener des refinancements ciblés pour le rachat d’actions ou l’augmentation de portefeuille au profit des gros actionnaires, de sorte que les marchés se sont ressaisis. Il a été procédé à un relèvement exceptionnel de 6 000 milliards du plafond des obligations spéciales des instances locales pour aider ces dernières à restructurer leurs dettes cachées, et la réforme visant à limiter les risques des petites et moyennes institutions financières locales a bien avancé.

**Deuxièmement, l’approfondissement de la réforme et l’élargissement de l’ouverture ont été poursuivis avec fermeté et sur toute la ligne afin de renforcer le développement endogène.** Les règles et pratiques nuisant au bon fonctionnement du marché unique national ont été supprimées, des règlements sur le contrôle de la concurrence loyale ont été élaborés et mis en application, et des mesures ont été promulguées pour encadrer les autorités locales cherchant à attirer des investisseurs. La réforme des entreprises publiques a été approfondie, et l’architecture de l’économie publique a continué à être optimisée. Le projet de loi sur la promotion du développement de l’économie privée, dont la finalité est d’améliorer le cadre dans lequel évolue le secteur privé, a été soumis pour examen au Comité permanent de l’Assemblée populaire nationale (APN). De nouveaux pôles de croissance ont été activement exploités dans le commerce extérieur, et la structure de l’import-export a continué de s’améliorer, augmentant la contribution de l’exportation à la croissance économique. La liste négative du commerce transfrontalier des services a été appliquée sur toute la ligne. Des essais d’ouverture ont été menés dans le domaine des services de télécommunications à valeur ajoutée, de la biotechnologie et des hôpitaux à capitaux étrangers. L’ouverture unilatérale a été élargie, grâce notamment à l’exemption totale de droits de douane pour les articles en provenance des pays les moins avancés ayant des relations diplomatiques avec la Chine. L’exemption unilatérale de visa chinois a été étendue à davantage de pays et la durée du visa de transit a été prolongée jusqu’à 240 heures, ce qui a attiré un plus grand nombre de touristes étrangers en Chine. La coopération de haute qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » a obtenu des résultats significatifs : une série de grands projets a avancé à un rythme soutenu, y compris les projets de bien-être social.

**Troisièmement, le développement par l’innovation a été impulsé vigoureusement afin d’optimiser et de mettre à niveau la structure industrielle.** Nos efforts pour devenir une grande puissance dans le domaine des sciences et technologies ont porté des fruits abondants : les grands projets nationaux de sciences et de technologies ont démarré ; l’amélioration des infrastructures technoscientifiques majeures s’est accélérée ; la formation d’innovateurs hors du commun a été renforcée. L’économie industrielle du pays s’est maintenue. L’industrie manufacturière a connu une montée en gamme et une modernisation technologique, et les investissements dans ce secteur ont augmenté de 9,2 %. De nouveaux groupes manufacturiers avancés ont été formés au niveau national, et on a assisté à un grand essor des industries émergentes comme l’aérospatiale commerciale, l’application du système chinois Beidou et le stockage d’énergie de type nouveau. Des normes nationales contraignantes ont été élaborées ou modifiées, surtout en matière d’environnement et de sécurité. Grâce au développement rapide du projet « Chine numérique », la part de la valeur ajoutée issue des secteurs clés de l’économie numérique dans le PIB a atteint environ 10 %.

**Quatrièmement, le développement des zones urbaines et rurales ainsi que des différentes régions a été mieux coordonné afin d’optimiser les structures économiques.** Le plan d’action quinquennal relatif à la stratégie de nouvelle urbanisation a été promulgué, la rénovation urbaine a obtenu des résultats substantiels, et le taux d’urbanisation de la population permanente s’élève désormais à 67 %. De grands efforts ont été déployés pour consolider les bases de l’agriculture, et ses capacités globales de production se sont renforcées continuellement, parallèlement à une augmentation des moyens dont elle dispose pour lutter contre les calamités naturelles. Le redressement global des campagnes a enregistré de nouvelles avancées. Un train de mesures politiques relatives au développement régional a été promulgué, et une série d’importants projets régionaux ont été mis en œuvre. Le cadre institutionnel et politique des régions à fonctions spécifiques a été perfectionné, et le développement intégré des régions a connu de nouveaux progrès.

**Cinquièmement, les services sociaux ont été promus énergiquement afin d’améliorer le bien-être de la population.** Tout en adoptant des politiques visant à un plein emploi de qualité, nous avons davantage soutenu le recrutement des entreprises et fait en sorte que l’embauche des groupes prioritaires – nouveaux diplômés universitaires, personnes sorties de la pauvreté et travailleurs migrants – ne se relâche pas. Nous avons fait progresser le programme visant à faire de la Chine une puissance éducative. Nous avons majoré les allocations en faveur des élèves issus de familles démunies faisant leurs études dans l’enseignement obligatoire. Nous avons augmenté le montant des bourses de l’État et élargi leur couverture, et relevé le plafond des prêts-études tout en baissant leur taux d’intérêt, mesures dont ont profité plus de 34 millions d’élèves. En consolidant les acquis de l’action « double réduction[[2]](#footnote-1) », nous avons continué à améliorer l’écosystème de l’enseignement de base. Nous avons promu la reconnaissance des résultats d’examens médicaux entre établissements et élargi la gamme des médicaments contre les maladies chroniques et courantes dont peuvent disposer les services sanitaires de base. La lutte contre les grandes maladies infectieuses a été menée avec tout le sérieux nécessaire. La mutualisation familiale des comptes individuels de l’assurance maladie des employés couvre désormais plus de membres d’une même famille. Nous avons majoré la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux, de même que la pension de vieillesse de base des retraités. La réforme des services aux personnes âgées a été poursuivie, et des mesures ont été prises pour développer l’économie des séniors. Les personnes handicapées jouissent d’une meilleure protection de leurs droits. Les allocations aux ayants droit traditionnels[[3]](#footnote-2) ont été majorées. Nous avons amélioré les mécanismes de fixation et de réajustement du minimum vital garanti, et fait en sorte que davantage de personnes en bénéficient. Des subventions exceptionnelles ont été versées à plus de 11 millions de personnes démunies. Le règlement national sur les jours fériés a été révisé. L’essor de la culture et de l’industrie culturelle a été impulsé, et l’on a assuré le dynamisme du marché des services culturels et touristiques. La 9e édition des Jeux asiatiques d’hiver a été bien préparée, la 12e édition nationale des Jeux traditionnels des minorités ethniques a été un grand succès, et nos athlètes ont fait à Paris les meilleures performances chinoises à des Jeux olympiques tenus à l’étranger.

**Sixièmement, la protection des écosystèmes s’est constamment améliorée afin d’élever le niveau du développement vert et bas carbone.** La gestion globale de l’environnement s’est renforcée, et on a constaté une baisse continue des émissions des principaux polluants. Les grands projets de protection et de restauration des écosystèmes importants ont continué à progresser, la superficie des terres touchées par la désertification et l’ensablement a diminué de manière continue. La préservation de la biodiversité a obtenu des résultats positifs, et un grand nombre d’espèces de plantes et d’animaux sauvages rares ou menacées d’extinction sont sur la voie de la récupération. La reconversion technique des secteurs clés destinée à réaliser des économies d’énergie et à réduire les émissions de CO2 a avancé, de même que l’exploitation et l’utilisation de nouvelles énergies, ce qui a porté à près de 40 % la part des énergies non fossiles dans la production d’électricité. Un marché national de réductions d’émissions certifiées a été mis en place, et les bourses de quotas d’émissions de carbone à l’échelle nationale ont fait preuve d’une grande vitalité.

**Septièmement, l’édification du gouvernement et l’innovation en matière de gouvernance ont été renforcées afin de préserver l’harmonie et la stabilité sociales.** Nous avons exécuté les dispositions stratégiques du Comité central du Parti visant à faire régner une discipline rigoureuse dans les rangs du Parti ; appliqué strictement l’esprit des « huit recommandations » du Comité central ; mené sérieusement une campagne pour l’étude et l’enseignement des règles de discipline du Parti ; lutté énergiquement contre le formalisme et la bureaucratie ; allégé le fardeau des échelons de base ; combattu impitoyablement tous les abus qui lèsent les intérêts de la population ; renforcé continuellement les efforts pour promouvoir l’intégrité des membres du Parti et lutter contre la corruption en son sein. Nous avons promu le respect de la loi dans les administrations. 19 projets de loi ont été soumis à l’examen du Comité permanent de l’APN, et 28 règlements administratifs ont été élaborés ou révisés. Nous nous sommes soumis volontairement aux différentes formes de contrôle prévues par la loi. Les propositions présentées par les députés de l’APN ou les membres du Comité national de la CCPPC ont été traitées avec le plus grand sérieux. Nous avons renforcé la supervision de l’exécution de la loi par les administrations et réglementé le contrôle administratif vis-à-vis des entreprises. Nous avons complété à deux reprises la liste de tâches prioritaires selon l’idée qu’« il faut régler les problèmes avec efficacité » et promu la mise à niveau de l’ensemble de nos services administratifs en ligne comme hors ligne. Nous avons organisé des tournées d’inspection générale dans les administrations sur leurs tâches de développement de qualité. La gouvernance sociale a été rénovée et optimisée. Nous avons renforcé nos efforts pour mieux identifier et régler les différends et litiges, et promu le traitement des doléances populaires orales et écrites dans le cadre de la légalité. Nous avons mieux assuré les interventions en cas d’urgence et la sécurité au travail, et lancé une campagne pour réduire les dangers du gaz combustible et des scooters électriques tout au long des filières. Nous avons pris des mesures efficaces face aux inondations, typhons, séismes et autres calamités naturelles qui ont frappé le pays. Le système de la sûreté nationale a été consolidé. Nous avons fait tout notre possible pour préserver la sécurité des personnes et des biens de nos concitoyens ainsi que la stabilité de la société en luttant contre les actes de violence grave et en condamnant les criminels à de lourdes peines.

Durant l’année écoulée, notre diplomatie de grand pays aux caractéristiques chinoises a accompli de nouveaux exploits. Le président Xi Jinping et d’autres dirigeants du Parti et de l’État ont effectué des déplacements dans de nombreux pays, et participé à d’importants événements bilatéraux ou multilatéraux tels que le Sommet de l’Organisation de coopération de Shanghai, le Sommet des BRICS, la Réunion des dirigeants des économies de l’APEC, le Sommet du G20 et les réunions des dirigeants sur la coopération en Asie de l’Est. La Chine a accueilli plusieurs événements diplomatiques importants tels que le Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, la commémoration du 70e anniversaire de la proclamation des Cinq Principes de la coexistence pacifique et la Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-arabe. Nous avons œuvré à la construction de la communauté de destin pour l’humanité, consolidé et multiplié nos partenariats à l’échelle mondiale et défendu un véritable multilatéralisme, jouant ainsi un rôle actif et constructif pour relever les défis planétaires et régler les points chauds internationaux et régionaux. La Chine a ainsi apporté une contribution de poids à la paix et au développement dans le monde entier.

Nous devons tous les succès obtenus l’année dernière au rôle directeur du secrétaire général Xi Jinping et aux éclairages de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, ainsi qu’à la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour de lui et aux efforts conjugués du Parti, de l’armée et du peuple chinois multiethnique. Je tiens à exprimer ici, au nom du Conseil des affaires d’État, mes sincères remerciements à toutes nos communautés ethniques, à tous les partis et groupements démocratiques, à toutes les organisations populaires et aux personnalités issues de tous les milieux. Je tiens également à remercier profondément nos concitoyens des régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao, nos compatriotes de Taiwan et nos ressortissants à l’étranger. Je voudrais aussi remercier de tout cœur les gouvernements, les organisations internationales et les amis de la Chine de par le monde qui s’intéressent à notre modernisation et nous apportent leur soutien.

La fierté que nous inspirent tous ces succès ne nous empêche cependant pas de voir la réalité des problèmes et des défis auxquels nous sommes confrontés. **Sur le plan international,** alors que s’accélère la mutation du siècle et que la conjoncture extérieure prend une tournure de plus en plus alarmante et compliquée, les menaces pour notre commerce extérieur et notre secteur des sciences et technologies deviennent chaque jour plus réelles. L’économie mondiale bat de l’aile, l’unilatéralisme et le protectionnisme gagnent du terrain, le système de commerce fondé sur le multilatéralisme grippe à mesure que se multiplient les barrières douanières, déstabilisant les chaînes industrielles et d’approvisionnement, et entravant la fluidité des circuits économiques mondiaux. La multiplication des tensions géopolitiques affecte les anticipations du marché et la confiance des investisseurs mondiaux, accentuant les risques de volatilité sur les marchés. **Sur le plan national,** les fondamentaux de la reprise économique manquent de solidité, et la demande effective reste insuffisante en raison de l’atonie de la consommation. Un certain nombre d’entreprises sont en difficulté et le problème des arriérés de paiement reste aigu. L’emploi et le pouvoir d’achat préoccupent la population. Des carences persistent dans le bien-être social, et certains gouvernements aux échelons de base sont en proie à de sérieuses difficultés financières. Le règlement des conflits sociaux et la prévention des risques laissent à désirer. Il reste beaucoup à faire pour rendre les administrations vraiment efficaces et encadrer leurs actions dans les limites de la loi. Il existe un défaut de coordination dans certains domaines, et l’application de certaines de nos politiques manque de célérité et d’efficacité. Certaines administrations ne font pas preuve de la diligence et de l’efficience qu’attend d’elles la population. L’abus de pouvoir, l’inaction et l’incompétence restent monnaie courante chez certains cadres, et la corruption sévit de manière endémique dans certains secteurs et localités. **La gravité de ces problèmes n’entame cependant en rien l’optimisme avec lequel nous envisageons l’avenir de notre développement.** En effet, outre l’avantage de son système politique, la Chine possède bien d’autres atouts importants : un immense marché, des filières industrielles complètes, une réserve inépuisable de travailleurs et de grands cerveaux, à quoi s’ajoutent des mécanismes de gouvernance efficaces reposant sur une planification à long terme, une régulation cohérente et une concertation constante entre les échelons supérieurs et inférieurs. En outre, la montée en gamme de la demande, l’optimisation structurelle et l’émergence de nouveaux moteurs de développement nous offrent une vaste marge de manœuvre. Aussi les conditions essentielles qui sous-tendent la trajectoire montante à long terme de l’économie chinoise sont inchangées — et le resteront. Nous sommes persuadés que le grand vaisseau de l’économie chinoise a le vent en poupe et continuera imperturbablement sa navigation vers de nouveaux horizons !

**II. EXIGENCES GÉNÉRALES ET ORIENTATIONS POLITIQUES**

**POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2025**

L’année 2025 coïncide avec la fin du XIVe Plan quinquennal. Pour mener à bien l’action gouvernementale, **nous devons, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping et à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, appliquer intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et des 2e et 3e plénums du Comité central issu de ce congrès. Nous devons, en respectant les dispositions prises lors de la Conférence centrale sur le travail économique et en poursuivant le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », appliquer de façon intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement ; accélérer la mise en place d’un nouveau modèle de développement ; promouvoir fermement un développement de qualité ; approfondir de manière plus poussée la réforme sur tous les plans ; élargir l’ouverture sur l’extérieur de haut niveau ; établir un système industriel moderne ; mieux coordonner le développement et la sécurité ; appliquer des politiques macroéconomiques plus actives et plus efficaces ; accroître la demande intérieure ; promouvoir un développement intégré de l’innovation technoscientifique et de l’innovation industrielle ; soutenir les marchés boursier et du logement ; limiter les risques dans nos secteurs clés et parer aux éventuels chocs extérieurs ; stabiliser les anticipations et stimuler le dynamisme des marchés ;** **promouvoir la reprise continue de l’économie nationale ; élever sans cesse le niveau de vie de la population ; maintenir l’harmonie et la stabilité sociales ; assurer la pleine réalisation des objectifs du XIVe Plan quinquennal. Tout cela devrait jeter des bases solides pour que le XVe Plan quinquennal prenne un bon départ.**

Les principaux objectifs pour 2025 sont les suivants : augmentation d’environ 5 % du PIB ; création de plus de 12 millions d’emplois dans les agglomérations urbaines, avec un taux de chômage au sens du recensement de la population d’environ 5,5 % ; hausse d’environ 2 % des prix à la consommation des ménages ; accroissement des revenus des ménages au même rythme que la croissance économique ; équilibre global de la balance des paiements internationaux ; production céréalière d’environ 700 millions de tonnes ; baisse d’environ 3 % de la consommation d’énergie par unité de PIB et amélioration constante de la qualité de l’environnement.

C’est en tenant compte de la conjoncture intérieure et extérieure et de tous les facteurs connexes, de nos besoins et de nos possibilités, que nous avons fixé ces objectifs. Le chiffre d’environ 5 % de croissance économique, indispensable pour stabiliser l’emploi, prévenir les risques et améliorer le bien-être social, s’appuie sur notre potentiel de croissance et d’autres conditions favorables. Il est non seulement conforme à nos objectifs de développement à long et moyen terme, mais aussi l’expression de notre esprit d’initiative et de notre volonté de vaincre tous les obstacles. L’objectif d’un taux de chômage – au sens du recensement de la population – d’environ 5,5 % pour cette année est conforme à l’obligation que nous nous sommes imposée de tout faire pour stabiliser l’emploi malgré les tensions accentuées sur le marché du travail et les contradictions structurelles. L’objectif d’environ 2 % de hausse des prix à la consommation des ménages vise, par l’effet combiné de nos réformes et politiques, à rééquilibrer l’offre et la demande et à maintenir le niveau général des prix dans des marges raisonnables. Force est cependant de reconnaître que la tâche s’annonce assez rude. Aussi chacun devra retrousser ses manches et redoubler d’efforts.

Nous avancerons dans et pour la stabilité. Nous innoverons sans dévier de nos principes fondamentaux et ne remplacerons l’ancien que lorsque le nouveau est prêt. Nous renforcerons l’intégration des systèmes et la coordination des politiques, et compléterons notre boîte à outils. Nous ajusterons nos politiques selon la conjoncture en affinant la régulation macroéconomique, qui sera plus prévoyante, ciblée et efficace. Pour une régulation macroéconomique vraiment efficace, il faudra que nos objectifs jouent réellement leur rôle d’orientation en donnant le bon cap aux politiques, qui devront être lancées au bon moment et avec l’intensité voulue, et élaborées à la lumière de la pensée systémique.

**Intensifier notre politique budgétaire de relance.** Nous avons établi un budget où recettes, obligations d’État et autres fonds ont été calculés en vue de mener à bien une politique budgétaire plus vigoureuse et efficace. Nous prévoyons un taux de déficit d’environ 4 % (+ 1 point de pourcentage), soit un montant de 5 660 milliards de yuans (+ 1 600 milliards de yuans). Les dépenses du budget général devraient s’élever à 29 700 milliards de yuans (+ 1 200 milliards de yuans). Nous émettrons 1 300 milliards de yuans d’emprunts d’État spéciaux à très long terme (+ 300 milliards de yuans). En même temps, nous émettrons des emprunts d’État spéciaux de 500 milliards de yuans pour encourager les grandes banques commerciales publiques à compléter leurs capitaux propres. Des obligations spéciales à hauteur de 4 400 milliards de yuans seront émises par les gouvernements locaux (+ 500 milliards de yuans). Les fonds récoltés serviront à financer en priorité les investissements de développement, l’achat de terrains à mettre en réserve ou de logements marchands invendus ainsi que le paiement des arriérés dus aux entreprises. La dette publique devrait augmenter de 11 860 milliards de yuans, soit 2 900 milliards de yuans de plus qu’en 2024 : la proportion des dépenses budgétaires par rapport au PIB augmentera sensiblement. Les enveloppes prévues seront débloquées le plus vite possible, de manière à ce que des dépenses réelles puissent être réalisées à temps. Nous continuerons à optimiser la structure des dépenses et à les rendre plus efficaces en accordant une importance accrue à l’amélioration du bien-être de la population, à la relance de la consommation et à l’augmentation des forces de réserve de notre économie. Les finances centrales augmenteront les paiements de transfert courants aux instances locales en privilégiant les régions en difficulté et les zones sous-développées. Nous rendrons chaque échelon administratif strictement responsable des « trois garanties[[4]](#footnote-3) » et veillerons à ce que celles-ci soient pleinement réalisées à la base. L’austérité étant la règle du fonctionnement de notre gouvernement, la gestion du budget sera optimisée, les règles de discipline financière seront appliquées avec sévérité et on fera la chasse à toute forme de gaspillage. C’est ainsi que seront libérés davantage de moyens pour satisfaire les besoins de notre développement et répondre aux attentes des Chinois en matière de bien-être social.

**Appliquer une politique monétaire relativement flexible.** Nous ferons jouer aux instruments de la politique monétaire leur double rôle quantitatif et structurel, en baissant à temps le ratio de réserve obligatoire et les taux d’intérêt, et en maintenant une liquidité monétaire abondante. Nous veillerons à ce que l’augmentation de l’agrégat de financement de l’économie réelle hors autorités publiques (AFER) et de la masse monétaire corresponde à nos objectifs en matière de croissance économique et de niveau global des prix. Nous optimiserons de manière innovante les instruments de notre politique monétaire structurelle et déploierons plus d’efforts pour favoriser le développement sain des marchés boursier et du logement, soutenir l’innovation technologique et le développement vert, stimuler la consommation et aider les entreprises privées et les petites entreprises et microentreprises. Les canaux de transmission de la politique monétaire continueront d’être fluidifiés ; les mécanismes de fixation et de transmission des taux d’intérêt seront parachevés ; la politique de renouvellement des crédits sans remboursement du capital sera mise en œuvre ; les mesures de soutien visant à améliorer la cote de crédit et le partage des risques seront optimisées. Nous ferons en sorte que les coûts généraux de financement continuent à baisser et que l’accès aux services financiers soit élargi et facilité. Le taux de change du yuan (RMB) restera globalement stable, à un niveau convenable et équilibré. Nous ferons jouer à la banque centrale un rôle plus important dans le maintien de la stabilité du système financier et la gestion prudente de la macroéconomie, et l’encouragerons à mettre à jour ses instruments financiers en ayant en vue la stabilité des marchés financiers.

**Privilégier le bien-être de la population dans notre politique macroéconomique.** Plaçant le peuple au centre de nos préoccupations, nous veillerons à ce que nos politiques économiques soient davantage orientées vers l’amélioration du bien-être social et la relance de la consommation. Nous redynamiserons et fluidifierons le circuit économique par la consommation, favoriserons la montée en gamme de nos industries par la montée en gamme de la consommation, et créerons de nouveaux pôles de croissance économique tout en cherchant à garantir et améliorer le bien-être social. Nous encouragerons l’investissement en ressources et en capitaux vers les personnes réelles et le bien-être social : il s’agit de créer de nouveaux emplois, d’accroître le revenu des habitants, d’alléger leurs charges et de stimuler leur consommation, de manière à créer un cercle vertueux qui permette à la fois de développer l’activité économique et d’améliorer le bien-être social.

**Travailler en « boxe combinée ».** Toutes nos actions – politique budgétaire et monétaire, emploi, industrie, développement interrégional, commerce, environnement, macrorégulation – doivent être combinées entre elles et avec la réforme et l’ouverture afin de produire une synergie globale. Aussi nous améliorerons les mécanismes d’évaluation de la convergence de nos politiques macroéconomiques et en ferons un usage plus efficace, en prenant en compte tant la sphère économique que les sphères non économiques. La continuité du processus qui va de l’élaboration à l’application d’une politique sera assurée, et nous veillerons à en harmoniser objectifs, instruments, moment opportun, intensité et rythme. Plus tôt on agira, plus vite on prendra les mesures nécessaires, moins grand sera le risque d’être pris de court par l’imprévu. Il s’agit de prendre des trains complets de mesures au bon moment, en les rendant plus efficaces. Ce qu’il faut, c’est une coordination qui fonctionne tant à la verticale qu’à l’horizontale, et qui persiste « du premier au dernier kilomètre ». Attentifs aux réactions du marché et soucieux de créer un climat de confiance, nous ferons entrer l’orientation des anticipations dans tous nos programmes d’action.

En vue d’atteindre les objectifs prévus pour cette année, il est impératif d’appliquer de façon approfondie la pensée de Xi Jinping sur l’économie, de nous atteler à la tâche primordiale qu’est le développement de qualité, et de mettre sur le même pied « la qualité d’abord » et les économies d’échelle, afin de réaliser à la fois un progrès qualitatif effectif et une croissance quantitative raisonnable. Nous appliquerons fermement la stratégie d’élargissement de la demande intérieure, nous efforcerons de rendre plus performant et plus vigoureux le circuit économique national, élargirons le champ de la coopération internationale par une ouverture accrue, et favoriserons à un niveau supérieur le renforcement mutuel et l’interaction dynamique entre les circuits national et international. Nous approfondirons la réforme structurelle du côté de l’offre et chercherons à résorber les contradictions structurelles entre l’offre et la demande, en créant une offre de qualité qui suscite de nouveaux besoins et attire les consommateurs. Nous continuerons à mobiliser les efforts de tous dans le cadre de l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans et stimulerons la créativité et l’innovation de toute la société.

**III. programme du gouvernement pour 2025**

Notre programme de développement économique et social pour 2025 est lourd et compliqué. Pour réussir, il faudra avoir le sens des priorités et se concentrer sur un certain nombre de points cruciaux, qui sont les suivants :

**I) Stimuler la consommation, augmenter la rentabilité de l’investissement, élargir tous azimuts la demande intérieure.** Nous chercherons à mieux lier la consommation et l’investissement et remédierons au plus vite à la faiblesse de la demande intérieure, en particulier celle de la consommation des ménages, afin que cette demande intérieure devienne la force motrice et le point d’ancrage de la croissance.

**Lancer un programme de relance de la consommation.** Des mesures ciblées seront élaborées pour élever le pouvoir d’achat, promouvoir une offre de qualité et créer un environnement propice, ce qui devrait faire monter en gamme la consommation et amener une diversification et une différenciation plus poussée de celle-ci. Nous nous efforcerons d’accroître le pouvoir d’achat par divers moyens, en accordant aux catégories à faibles et moyens revenus des augmentations de salaire et une réduction des charges, et améliorerons le mécanisme de majoration régulière des salaires des travailleurs. Une somme de 300 milliards de yuans en provenance des emprunts d’État spéciaux à très long terme est prévue pour encourager la vente avec reprise de produits de consommation. En ouvrant davantage le marché, en dérégulant et en optimisant les contrôles, nous accroîtrons la diversification de l’offre tertiaire dans les domaines de la santé, des services aux personnes âgées ou handicapées, des services à la petite enfance et des aides ménagères à domicile. Par l’innovation et l’enrichissement des scénarios de consommation, nous accélérerons le développement de nouveaux modes de consommation faisant appel aux technologies numériques, vertes et intelligentes. Nous réviserons le système des congés afin de libérer le potentiel de la consommation dans les secteurs culturel, touristique et sportif. La réglementation des boutiques hors taxes sera améliorée, et la consommation des étrangers en Chine, encouragée. On continuera à faire de certaines villes des centres de consommation internationaux et à développer les structures commerciales au niveau des districts et en dessous. Le dispositif d’observation statistique couvrant tous les aspects de la consommation sera amélioré. Les droits des consommateurs seront mieux protégés, et l’on veillera à créer un environnement de consommation sûr et fiable.

**Augmenter l’investissement effectif.** En nous concentrant sur les stratégies de développement national et les besoins de la population, nous mettrons pleinement en valeur les différents outils de l’investissement public, renforcerons la coordination des mesures budgétaires et financières, consoliderons les réserves de projets, assurerons l’offre des facteurs nécessaires, accélérerons l’exécution des projets prioritaires et mènerons à bon terme les projets majeurs inscrits au XIVe Plan quinquennal. On fera preuve de discernement dans le choix des projets, veillera à une gestion optimale des fonds et assurera le financement des projets en cours. Les investissements inutiles ou peu rentables seront proscrits. Cette année, l’investissement public disposera d’une enveloppe de 735 milliards de yuans au budget central. Nous utiliserons à bon escient les emprunts d’État spéciaux à très long terme, renforcerons les moyens d’accompagnement tels que les crédits à très long terme, intensifierons l’organisation et la coordination des opérations des échelons supérieurs vers les échelons inférieurs, et déploierons de plus grands efforts pour soutenir les grandes stratégies d’État et le renforcement de la sécurité dans les domaines prioritaires. Le système de gestion des obligations spéciales des gouvernements locaux sera optimisé, et on appliquera scrupuleusement la liste négative des secteurs d’investissement et la décentralisation du pouvoir d’approbation des projets. Il sera procédé à une simplification des procédures de ratification des projets d’investissement, et un mécanisme visant à mieux coordonner l’exécution des grands projets intersectoriels et interrégionaux sera mis sur pied. Les investissements dans le secteur tertiaire seront augmentés. Nous soutiendrons le développement de l’investissement privé, appliquerons rigoureusement les dispositions du nouveau système de partenariat public-privé (PPP) et encouragerons les investisseurs privés à étendre leur champ d’action en entrant dans des domaines comme le bien-être social et la construction d’infrastructures majeures.

**II) Développer les forces productives de nouvelle qualité en fonction des conditions de chaque région, accélérer la mise en place d’un système industriel moderne.** Nous favoriserons l’intégration de l’innovation technoscientifique et de l’innovation industrielle, promouvrons énergiquement l’industrialisation de type nouveau, aiderons les industries manufacturières avancées à grandir et à se fortifier, et développerons activement les services modernes, de sorte que les nouveaux moteurs de développement se renforcent et que les moteurs traditionnels se renouvellent et se mettent à jour.

**Former et développer les industries émergentes et les industries du futur.** Nous promouvrons le développement intégré des industries émergentes d’intérêt stratégique ainsi que l’émergence de grands groupes dans ce domaine. Nous mettrons en œuvre un programme d’essai destiné à appliquer sur une vaste échelle les nouvelles techniques, les nouveaux produits et les nouveaux scénarios, et promouvrons le développement sain et sûr des industries émergentes comme l’aérospatiale commerciale, l’économie de basse altitude et la technologie *deep-sea*. Nous instaurerons un mécanisme permettant l’augmentation régulière des investissements dans les industries du futur, et nous favoriserons l’essor de la biofabrication, des technologies quantiques, de l’intelligence artificielle incarnée et de la 6G. Nous poursuivrons les expériences pilotes sur l’intégration de l’industrie manufacturière avancée et du secteur des services modernes afin d’accélérer la transition des entreprises manufacturières vers l’intégration produit-service. On procédera à une planification globale des secteurs économiques, et l’évolution de leurs capacités de production sera surveillée de près, de manière à permettre leur développement en bon ordre et à favoriser la concurrence loyale. Les zones nationales de haute technologie devront connaître un développement accéléré. Les entreprises innovantes bénéficieront d’un accompagnement différencié ; les PME spécialisées, expertes, exclusives et novatrices seront stimulées ; les entreprises « licornes » et « gazelles » seront soutenues. Nous veillerons à ce que le plus grand nombre possible de ces entreprises puisse connaître un développement accéléré dans leurs nouveaux domaines.

**Promouvoir la transformation et la mise à niveau des industries traditionnelles.** Nous accélérerons le développement de qualité des chaînes industrielles prioritaires de l’industrie manufacturière, tout en renforçant la reconstruction des bases industrielles et en soutenant la réalisation de percées dans le domaine des gros équipements techniques. Nous poursuivrons vigoureusement la montée en gamme technique et le renouvellement massif des équipements dans l’industrie manufacturière grâce à l’élargissement de la couverture et à l’assouplissement des conditions d’accès au programme ad hoc. Nous accélérerons la reconversion numérique de l’industrie manufacturière, formerons des fournisseurs spécialisés dans la numérisation de cette branche d’activité et aiderons les PME à effectuer leur transition numérique. On appliquera des normes plus élevées aux industries traditionnelles pour les aider à se moderniser. Nous encouragerons l’industrie manufacturière à offrir des produits plus divers et de meilleure qualité, à forger de grandes marques et à renforcer leur gestion par la qualité[[5]](#footnote-4). Bref, il faut qu’apparaissent en Chine des produits de marque de qualité supérieure, ainsi que des industries reconnues comme classiques.

**Stimuler l’innovation dans l’économie numérique.** En poursuivant l’action « Intelligence artificielle + », nous chercherons à réaliser une meilleure combinaison des technologies numériques et de nos avantages en matière de production manufacturière et de marché, soutiendrons l’extension de grands modèles et développerons énergiquement les équipements de fabrication intelligents et les terminaux intelligents de nouvelle génération comme les véhicules autonomes et connectés à énergies nouvelles, les smartphones et ordinateurs personnels IA, ainsi que les robots intelligents. Nous généraliserons la 5G, accélérerons le développement innovant de l’Internet industriel, optimiserons la répartition des ressources de calcul à l’échelle nationale et mettrons en place des groupes d’industries numériques compétitifs sur le plan international. Nous accélérerons l’amélioration du cadre réglementaire relatif aux données, tout en approfondissant leur exploitation et leur utilisation, et leur circulation transfrontalière sera favorisée et réglementée. Le développement sain et réglementé de l’économie des plateformes sera encouragé, et l’on valorisera davantage le rôle de ce secteur dans le progrès de l’innovation, la relance de la consommation et la stabilisation de l’emploi.

**III) Appliquer en profondeur la stratégie de renouveau national par les sciences et l’éducation, rendre plus efficace le système national pour l’innovation.** Afin d’offrir à la modernisation chinoise le soutien stratégique fondamental dont elle a besoin, il est impératif de poursuivre la politique de promotion du développement par l’innovation, en coordonnant progrès éducatif, technologique et humain.

**Accélérer la mise en place d’un système éducatif de haute qualité.** Nous élaborerons un plan d’action triennal visant à faire de la Chine une puissance éducative. Nous appliquerons sur toute la ligne les programmes de formation morale et civique des jeunes de la nouvelle ère, et promouvrons les réformes et les innovations pour assurer la continuité de l’éducation politique et civique, de l’école primaire à l’université. Nous créerons davantage d’établissements de qualité dans l’enseignement de base, et mettrons au point un mécanisme de coordination et d’allocation de ressources adapté à l’évolution démographique. Nous favoriserons la construction d’écoles normalisées dans l’enseignement obligatoire de manière à promouvoir son développement équilibré et de qualité, élargirons l’accès au cycle supérieur du secondaire, améliorerons la qualité des écoles secondaires du second cycle au niveau des districts, et généraliserons progressivement la gratuité de l’enseignement préscolaire. Nous mènerons à bien l’éducation spécialisée, la formation continue et l’éducation pour les mineurs délinquants, orienterons et réglementerons le développement de l’enseignement privé. Pour que l’enseignement professionnel réponde mieux aux besoins de la société, nous multiplierons les passerelles avec l’enseignement général et le monde du travail. La réforme par catégorie des universités sera poursuivie, et l’on augmentera les admissions dans l’enseignement supérieur de cursus normal de qualité. L’édification des universités et des spécialités de première classe sera accélérée. La fixation des disciplines et les modes de formation seront améliorés. Le sport à l’école sera encouragé ; l’éducation psychologique sera généralisée ; on prendra soin de la santé physique et mentale des enseignants et des élèves. Nous ferons rayonner l’esprit de pédagogie authentique, nous nous efforcerons d’avoir un corps enseignant de qualité formé de personnes ayant un haut niveau professionnel et éthique, et nous veillerons à leur assurer un meilleur traitement. Bref, les réformes que nous poursuivons vont développer l’éducation dans le sens des besoins du pays et des attentes de la population, et faire de la Chine une grande puissance éducative, passant en un temps relativement court du nombre à la qualité.

**Rendre plus indépendantes et plus fortes la recherche et l’innovation chinoises de haut niveau.** Nous mettrons pleinement en valeur le nouveau système de mobilisation des ressources nationales, accorderons une plus grande importance à la réalisation de percées dans le domaine des technologies clés et des technologies de base ainsi qu’à la R-D des technologies de pointe et de rupture, et accélérerons l’application de grands projets technoscientifiques et la conception de projets futuristes. Nous perfectionnerons la disposition de nos forces scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique, poursuivrons la réforme des institutions de recherche scientifique, ferons des essais pour optimiser l’organisation de la recherche dans les laboratoires nationaux, et nous efforcerons de renforcer le rayonnement et le rôle d’entraînement des centres régionaux ou internationaux d’innovation scientifique et technologique. En ce qui concerne la recherche fondamentale, nous avons prévu de lui consacrer une plus grosse part du budget de la recherche, d’améliorer son système de double financement (permanent et concurrentiel) et de mieux l’organiser. Nous ferons jouer aux grandes entreprises technologiques leur rôle de locomotives, renforcerons l’intégration de l’industrie, de l’enseignement et de la recherche en veillant à donner aux entreprises le rôle moteur, et permettrons aux entreprises de prendre en charge des programmes technologiques majeurs et de participer à la prise de décision dans les programmes d’innovation nationaux. Nous perfectionnerons le mécanisme de distribution, de gestion et d’utilisation des crédits budgétaires des instances centrales consacrés aux sciences et technologies. Nous élaborerons des politiques plus favorables pour assurer la conversion et l’application des acquis scientifiques et technologiques, et accorderons des aides plus efficaces à leur mise sur le marché. Nous poursuivrons la réforme des droits et du système de rémunération spéciale des scientifiques et des techniciens qui font des découvertes dans le cadre de leur activité professionnelle, afin de valoriser davantage les acquis de la recherche. Nous renforcerons la protection et l’exploitation des droits de propriété intellectuelle, et accélérerons la mise en place de plateformes de preuve de concept, d’essais pilotes et de technologies génériques sectorielles. Nous parachèverons le système de contrôle différencié des fonds de capital-risque, intensifierons le soutien financier à vocation politique, accélérerons le développement du capital-risque et encouragerons l’accroissement du capital patient. Nous élargirons l’ouverture et la coopération dans le domaine scientifique et technologique. Nous renforcerons la vulgarisation des connaissances scientifiques afin d’élever le niveau de formation de nos concitoyens en la matière. Nous ferons rayonner l’esprit scientifique et nous efforcerons de ménager un environnement favorable à l’innovation et à la tolérance de l’échec.

**Élever globalement la qualité de nos talents.** Grâce à l’effet de rayonnement des centres de hautes compétences et des plateformes permettant d’attirer et de rassembler des talents, nous formerons rapidement une force nationale de talents dans les domaines stratégiques et renforcerons la formation d’innovateurs hors du commun, de compétences critiques dans les secteurs prioritaires et de personnes hautement spécialisées. Nous accroîtrons notre soutien aux jeunes chercheurs et techniciens d’élite et leur confierons des responsabilités importantes. Nous valoriserons l’esprit du maître artisan et formerons un contingent d’ouvriers qualifiés de premier ordre. Nous mettrons au point le mécanisme pour attirer des personnes compétentes de l’étranger, et améliorerons les services en faveur des compétences étrangères. Nous poursuivrons la réforme du système de gestion des compétences en accordant une plus grande autonomie aux employeurs, et promouvrons la formation et l’échange de talents entre instituts de recherche, entreprises et établissements d’enseignement. Nous veillerons à une répartition optimale des ressources humaines entre les différentes régions, renforcerons la coopération entre l’Est, le Centre et l’Ouest, et encouragerons nos meilleures compétences à briller dans les régions du Centre et de l’Ouest. Nous poursuivrons la réforme du système d’évaluation des différentes catégories de personnel scientifique et éducatif en combattant la surestimation des titres pour mettre l’accent sur la capacité d’innovation, l’apport au progrès de la recherche ainsi que la qualité et l’utilité des travaux réalisés, de manière à ce que nos meilleurs cerveaux puissent travailler longuement, patiemment et libres de distractions mondaines à la réalisation de grandes découvertes.

**IV) Accélérer la mise en œuvre des mesures de réforme emblématiques, mieux faire jouer à la réforme du système économique son rôle d’entraînement.** Nous poursuivrons fermement la réforme dans les domaines clés et déploierons de grands efforts pour lever les obstacles réglementaires entravant le développement, de manière à créer un marché plus équitable et plus dynamique.

**Stimuler le dynamisme des différentes entités entrepreneuriales.** Il faut rester fidèle au principe dit « consolider et développer sans relâche l’économie publique, encourager, soutenir et orienter avec détermination le développement de l’économie non publique ». Nous mènerons à terme notre programme de réforme et de modernisation des entreprises publiques, appliquerons le cadre directeur de reconfiguration et d’optimisation structurelle de l’économie publique, et établirons dans les plus brefs délais un système d’évaluation des résultats obtenus par les entreprises publiques dans la réalisation de leurs missions stratégiques. Nous mènerons à bien l’application des lois, règlements et politiques destinés à stimuler l’économie privée, protègerons, de manière efficace et conformément à la loi, les droits des entreprises privées et des entrepreneurs, et encouragerons les entreprises privées réunissant les conditions requises à mettre en place un système d’entreprise moderne à la chinoise. Nous redoublerons d’efforts pour que les entreprises touchent leurs arriérés, renforcerons l’efficacité des mesures préventives et la sévérité des sanctions à l’encontre des débiteurs indélicats, et mettrons en œuvre un système permanent de règlement des arriérés. Nous encouragerons le dialogue au quotidien entre les administrations et le monde de l’entreprise afin d’aider effectivement les entrepreneurs à trouver de vraies solutions à leurs problèmes, et nous soutiendrons les autoentrepreneurs en recourant à des mesures synergiques et ciblées. Nous mènerons une opération spéciale pour réglementer l’action des pouvoirs administratifs à l’égard des entreprises : il sera mis fin à toute charge, amende, vérification ou saisie injustifiée, à tout acte de prévarication ou abus de juridiction territoriale. On redonnera confiance aux entreprises dans l’intervention de l’État en donnant à l’action administrative un caractère de service convivial.

**Continuer à bâtir** **le marché unique national.** Nous parachèverons au plus vite la réglementation de base, lutterons contre le protectionnisme local et la segmentation du marché, éliminerons les obstacles entravant le circuit économique dans les domaines comme l’accès au marché, le retrait du marché et la répartition des facteurs, et combattrons par des mesures intégrées la concurrence à outrance. Nous appliquerons le cadre directeur de la mise en place du marché unique national, publierons une version révisée de la liste négative d’accès au marché, et améliorerons les conditions d’accès au marché des nouvelles formes et branches d’activité. Nous rédigerons une directive de conformité en matière de concurrence loyale dans les secteurs clés. Nous perfectionnerons l’encadrement institutionnel et procédural des appels d’offres. Nous annoncerons des politiques visant à perfectionner le système de crédit social et introduirons un système unique de rétablissement du crédit. Nous continuerons de simplifier les formalités de retrait du marché, et généraliserons progressivement la collecte et l’analyse *in situ* des données statistiques concernant l’activité des entreprises. Nous accélérerons la construction d’un marché unique et ouvert des transports et des communications, et lancerons une action spéciale afin d’abaisser les coûts logistiques.

**Approfondir la réforme du système budgétaire, fiscal et financier.** Nous mettrons au banc d’essai la méthode de budget base zéro (BBZ) dans les départements centraux, aiderons les instances locales à adopter ce système et établirons de nouvelles normes, méthodes d’évaluation des résultats et autres règles fondamentales relatives aux dépenses publiques. Nous continuerons de transférer vers les maillons terminaux la perception de la taxe à la consommation de certains produits et de promouvoir la décentralisation de cette compétence vers les finances locales, de manière à augmenter leurs propres ressources financières. L’octroi d’avantages fiscaux sera soumis à des restrictions rigoureuses. Nous chercherons à développer des mécanismes d’incitation pour que les instances locales augmentent leurs ressources financières grâce à un développement de qualité. Nous contrôlerons strictement le nombre d’employés payés par la caisse de l’État. La finance verte, la finance inclusive, la finance numérique, la finance dédiée à la recherche et à l’innovation et la finance des services aux personnes âgées recevront leur cadre normatif et leurs règles fondamentales. Nous poursuivrons la réforme générale d’investissement et de financement du marché des capitaux, encouragerons énergiquement l’entrée des capitaux à moyen et long terme, renforcerons les réserves stratégiques et optimiserons le système permettant de stabiliser le marché. Nous perfectionnerons la réglementation régissant l’introduction en bourse et les fusions-acquisitions d’entreprises. Nous accélérerons le développement du marché des obligations à multiples niveaux.

**V) Élargir l’ouverture sur l’extérieur de haut niveau, stabiliser le commerce extérieur et les investissements étrangers.** Quels que soient les changements extérieurs, nous persisterons dans la pratique de l’ouverture : l’ouverture du cadre réglementaire se poursuivra étape par étape, l’ouverture autonome s’élargira en bon ordre, de même que l’ouverture unilatérale, stimulant la réforme et le développement.

**Stabiliser le développement du commerce extérieur.** Nous intensifierons nos politiques dans ce domaine, tout en aidant les entreprises à conserver leur volume de commandes et à exploiter le marché. Nous améliorerons les services financiers en ce qui concerne notamment le financement, le règlement des comptes et les devises, augmenterons le montant assuré total de l’assurance crédit-export et étendrons sa couverture, et aiderons davantage les entreprises chinoises qui participent à des expositions ou organisent des expositions à l’étranger. Nous promouvrons le développement du cybercommerce transfrontalier, améliorerons le système d’expédition rapide transfrontalière et renforcerons la construction de nos entrepôts à l’étranger. Nous multiplierons les fonctions des zones de coopération économique et commerciale à l’étranger, développerons le commerce des biens intermédiaires et chercherons à diversifier notre marché. Nous soutiendrons le développement intégré du commerce intérieur et extérieur, en accélérant la résolution des problèmes de certification et de fluidité du marché. Nous promouvrons le développement innovant du commerce des services, augmenterons la compétitivité des services traditionnels disposant d’atouts propres et encouragerons l’exportation de services, tout en accroissant l’importation de services de qualité. Nous créerons de nouveaux pôles de croissance tels que le commerce vert et le commerce numérique, soutiendrons les régions réunissant les conditions requises dans leur développement du commerce offshore de type nouveau, et développerons activement le commerce frontalier. Nous redoublerons d’efforts pour organiser des foires importantes comme l’Exposition internationale d’importation de la Chine, la Foire chinoise de l’importation et de l’exportation (Foire de Canton), la Foire internationale du commerce des services de Chine, l’Exposition mondiale du commerce numérique et l’Exposition internationale des produits de consommation de Chine. Nous poursuivrons la construction de douanes intelligentes et renforcerons la coopération internationale dans ce domaine, de manière à faciliter le dédouanement.

**Attirer énergiquement l’investissement étranger.** Des expériences pilotes seront menées à bien pour élargir l’ouverture du secteur des services ; l’ouverture des domaines tels que l’Internet et la culture se poursuivra en bon ordre ; les essais d’ouverture des télécommunications, des soins médicaux et de l’éducation seront élargis. Nous encouragerons les investisseurs étrangers à augmenter leurs réinvestissements en Chine et à participer à la coopération en amont et en aval des chaînes industrielles. Nous garantirons effectivement aux entreprises à capitaux étrangers le traitement national en ce qui concerne l’acquisition de facteurs de production, l’obtention des qualifications, l’établissement des normes et les achats publics. Nous assurerons les services aux entreprises à capitaux étrangers, accélérerons la mise en chantier de projets emblématiques et continuerons à développer le concept « Investir en Chine ». Nous favoriserons la mise à niveau des zones pilotes de libre-échange et leur accorderons une plus grande autonomie dans l’élargissement des mandats de réforme, accélérerons la mise en œuvre des politiques cruciales concernant le développement du port de libre-échange de Hainan, optimiserons les politiques en faveur de l’ouverture des zones de développement économique et technique, et promouvrons la reconversion et la montée en gamme des zones franches intégrées. Nous continuerons à créer un environnement des affaires de premier ordre conforme à la loi chinoise, aux règles du marché et aux normes internationales, permettant aux entreprises à capitaux étrangers de mieux se développer.

**Promouvoir une coopération de qualité renforcée et plus efficiente dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route ».** Nous coordonnerons la construction de projets majeurs emblématiques et de projets « petits et beaux » visant à améliorer le bien-être de la population, de manière à enregistrer une série de résultats exemplaires. La stabilité et la fluidité de la circulation du train de fret Chine-Europe seront assurées, et la construction du nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest sera accélérée. Nous orienterons les investissements à l’étranger vers un développement sain, ordonné et sûr, et renforcerons nos services généraux à l’étranger concernant notamment la loi, la finance et la logistique. Nous réorganiserons la coopération internationale sur les chaînes industrielles et d’approvisionnement.

**Approfondir la coopération économique bilatérale, multilatérale et régionale.** Nous élargirons constamment notre réseau de zones de libre-échange répondant à des critères élevés et tournés vers le monde entier, promouvrons la signature de la version 3.0 de la zone de libre-échange Chine-ASEAN, favoriserons activement notre adhésion à l’accord du Partenariat sur l’économie numérique[[6]](#footnote-5) et à l’accord du Partenariat transpacifique global et progressiste[[7]](#footnote-6). Défendant fermement le système commercial multilatéral centré sur l’Organisation mondiale du commerce, nous rechercherons une plus grande convergence d’intérêts avec nos partenaires pour promouvoir un développement commun.

**VI) Prévenir et éliminer efficacement les risques dans les secteurs clés, veiller à ne pas dépasser les seuils critiques des risques systémiques.** En veillant à une meilleure coordination entre le développement et la sécurité, nous continuerons à éliminer graduellement les risques en assurant notre développement et chercherons à favoriser une boucle de rétroaction positive entre développement de qualité et sécurité de haut niveau.

**Déployer des efforts continuels pour favoriser la stabilité du marché immobilier.** Nous assouplirons nos politiques restrictives selon les villes, effectuerons une rénovation plus énergique des « villages intra-muros » ainsi que des maisons vétustes, afin de libérer pleinement le potentiel des demandes de base et de confort des logements. Nous optimiserons l’aménagement de l’espace urbain et l’utilisation des terrains, contrôlant de manière appropriée l’offre de nouveaux terrains à usage immobilier. Nous mobiliserons les terrains existants et les logements à usage commercial, promouvrons l’achat de logements marchands invendus et accorderons aux gouvernements des villes une plus grande autonomie dans la fixation des acheteurs, des prix et des usages. Nous élargirons le champ d’utilisation du refinancement pour le logement social. Nous veillerons à faire valoir le mécanisme de coordination en faveur du financement immobilier et continuerons à bien assurer la livraison de logements, pour prévenir efficacement le non-paiement des dettes des entreprises immobilières. Nous élaborerons progressivement des systèmes de base et établirons de manière accélérée un nouveau mode de développement pour l’immobilier. Pour répondre à la demande populaire de logements de qualité, nous perfectionnerons les normes et règles en la matière et promouvrons la construction du « logement idéal », une habitation sûre, confortable, écologique et intelligente.

**Résorber de manière adéquate les risques liés à la dette des gouvernements locaux**. Nous veillerons à poursuivre le désendettement en assurant notre développement et, *vice versa*, à favoriser le développement grâce au désendettement. Nous améliorerons et appliquerons un ensemble de plans de désendettement, optimiserons nos mesures en matière d’évaluation et de contrôle, régulerons dynamiquement la liste des régions à haut risque et les aiderons à exploiter de nouveaux potentiels d’investissement. Selon le principe recommandant de classifier les dettes scientifiquement et de les convertir de manière ciblée, nous mènerons à bien la conversion des dettes cachées des gouvernements locaux. Nous perfectionnerons le système de gestion des dettes des gouvernements et combattrons la tentation d’émettre des emprunts illégaux. Les plateformes de financement locales devront cesser au plus vite de fournir des fonds aux gouvernements ; la reconversion de ces plateformes en conformité avec les règles du marché, ainsi que l’élimination de leurs risques d’endettement seront promues.

**Prévenir activement les risques dans le domaine financier.** Conformément à la loi et aux règles du marché, nous mènerons de front la maîtrise des risques et la reconversion des petites et moyennes institutions financières locales, et éliminerons leurs risques par catégorie en prenant les mesures comme le comblement des fonds propres, la fusion et le regroupement, ainsi que le retrait du marché. De plus, nous veillerons à clarifier les fonctions des petites et moyennes institutions financières et à perfectionner leur système de gouvernance, pour les encourager à réaliser un développement diversifié et endogène. Nous optimiserons le système de supervision financière en renforçant la coopération interdépartementale et la coordination des autorités centrales et locales, et continuerons à réprimer durement les activités financières illégales. Nous alimenterons le fonds de garantie des dépôts bancaires, le fonds de stabilisation financière et d’autres ressources à notre disposition pour couvrir les risques financiers. Nos politiques de prévention contre les risques extérieurs seront optimisées pour sauvegarder la sûreté et la stabilité financières.

**VII) Redoubler d’efforts pour mener à bien le travail du *sannong*, poursuivre de manière approfondie le redressement global des campagnes.** En accordant la priorité au développement de l’agriculture et des régions rurales et en nous inspirant du Programme de revitalisation rurale verte, nous continuerons à parfaire le système visant à développer l’agriculture et les régions rurales et à élever le niveau de vie des habitants, de manière à accroître par tous les moyens la rentabilité de l’agriculture, la vitalité des régions rurales et les revenus des paysans.

**Renforcer sans cesse nos capacités à assurer la production et l’offre de céréales et d’autres produits agricoles essentiels.** La superficie des cultures céréalières sera maintenue, et le rendement unitaire aussi bien que la qualité de la production seront augmentés. Parallèlement à la valorisation du potentiel productif des oléagineux, l’extension des cultures de soja devra se poursuivre. On veillera à stabiliser la production de coton, de plantes sucrières et de caoutchouc, tout en augmentant leur qualité. L’élevage et l’aquaculture continueront à se développer, et l’agriculture moderne en environnement contrôlé sera aidée ; on cherchera par tous les moyens à exploiter de nouvelles sources d’aliments. La quantité de terres cultivées devra être maintenue au-dessus du seuil critique, et l’on veillera à préserver strictement l’équilibre entre les terres cultivées reconverties en terrains de construction et les terres créées en compensation. On promouvra, dans le cadre du développement de qualité, le réaménagement, la protection et l’utilisation des terres agricoles selon des normes élevées ; renforcera la construction d’ouvrages hydrauliques et de systèmes d’irrigation modernes ; poursuivra la restauration des terres dégradées et la ré-exploitation des terres en friche. Un effort considérable sera fait pour renforcer le secteur des semences. La mise au point et la diffusion de machines et équipements agricoles avancés seront accélérées, de même que l’application généralisée de techniques agronomiques. Diverses politiques seront mises en œuvre pour que le prix des céréales et d’autres produits agricoles essentiels se maintienne à un niveau raisonnable. Pour encourager les cultivateurs de céréales et les principales régions productrices, il sera créé un mécanisme de compensation interprovincial chapeauté par le pouvoir central entre régions consommatrices et régions productrices, et les districts gros producteurs recevront un soutien accru. Les autorités locales devront bien assumer leur responsabilité dans la sauvegarde commune de la sécurité alimentaire nationale et du « bol de riz quotidien ».

**Consolider et étendre sans relâche les succès obtenus dans l’éradication de la pauvreté.** Pour éviter toute chute ou rechute collective dans la pauvreté, on s’efforcera d’affiner les outils de vigilance et d’assistance, et on consolidera les progrès déjà réalisés dans l’extension de la « triple garantie[[8]](#footnote-7) » et la généralisation de l’approvisionnement en eau potable. Le suivi des populations relogées dans des régions plus prospères sera amélioré, et le développement d’activités économiques rentables sera soutenu branche par branche. L’aide à l’emploi sera augmentée, et le système visant à remplacer l’assistanat par une activité rémunérée sera étendu. L’Est et l’Ouest collaboreront davantage dans la lutte contre la pauvreté, les aides ciblées seront augmentées et l’on fera jouer davantage le rôle de la consommation. On parachèvera le mécanisme permanent de gestion des actifs issus des investissements de l’État pour éradiquer la pauvreté. On créera un dispositif pour éviter la chute ou la rechute dans la pauvreté dans les zones rurales, ainsi qu’un système d’assistance par catégorie et par niveau des régions sous-développées et des populations à faibles revenus. On procédera à un bilan général des efforts faits pour pérenniser les résultats de l’éradication de la pauvreté et faire la jonction avec le redressement rural, et on mettra au point un paquet de politiques de soutien post-transition.

**Faire progresser la réforme et le développement des régions rurales.** Dans le cadre de la consolidation et de l’amélioration du système fondamental d’exploitation dans les zones rurales, nous ferons progresser de manière ordonnée les expériences pilotes visant à reconduire pour trente ans la deuxième série des contrats de prise en charge forfaitaire des terres, et davantage de provinces devront généraliser ce système sur leur territoire. Le mécanisme de fixation des prix dans les transactions du droit d’exploitation des terres sous contrat de prise en charge forfaitaire sera amélioré, de même que la qualité et l’efficacité des services socialisés dans l’agriculture. On soutiendra le développement de l’économie collective rurale de type nouveau, renouvellera les moyens d’investissement et de financement destinés à impulser le redressement rural, et renforcera la formation de compétences au service du développement rural. Les réformes engagées en ce qui concerne la propriété forestière collective, le système de défrichement, les coopératives d’approvisionnement et de vente ainsi que le prix de l’eau à usage agricole seront poursuivies vigoureusement. Revitaliser l’économie, élever le niveau de vie des populations et faire prospérer les districts sera considéré comme une entreprise unique à mener de front et dans le respect des conditions locales. Nous rendrons florissants « les produits du pays » : les activités économiques forestières non ligneuses seront encouragées et les filières qui valorisent les spécialités du terroir, étendues et renforcées ; on mettra sur pied des associations de producteurs et encouragera les agriculteurs à s’enrichir en diversifiant leurs activités. On encouragera la concorde sociale, enrichira la vie culturelle et fera évoluer les coutumes. Les infrastructures, les services publics et l’habitat seront améliorés afin de créer un milieu rural où il fait bon vivre et travailler.

**VIII) Promouvoir la nouvelle urbanisation et le développement interrégional coordonné, continuer à optimiser l’aménagement du territoire.** On renforcera les mécanismes destinés à appliquer la stratégie de développement interrégional coordonné, promouvra une urbanisation moderne et de qualité à visage humain, et réorganisera l’économie et l’aménagement du territoire sur la base de la complémentarité des atouts de chaque région.

**Poursuivre la stratégie de la nouvelle urbanisation.** Pour faciliter de manière scientifique et ordonnée l’intégration des anciens habitants des campagnes dans les villes, on les fera bénéficier de tous les services publics de base des résidents permanents : accès à l’école, inscription à la sécurité sociale et, pour ceux qui remplissent les conditions requises, droit au logement social. On comblera rapidement les failles des infrastructures et des services publics dans les chefs-lieux de district, renforcera l’économie au niveau des districts et élèvera le niveau d’intégration des villes et des campagnes sur les plans de la planification, de la construction et de la gouvernance. Les conurbations modernes seront développées et l’aménagement du territoire sera optimisé ; la gouvernance moderne des mégapoles sera promue ; le développement coordonné des villes de toute taille sera impulsé, y compris les petites agglomérations. On poursuivra la rénovation urbaine et la reconstruction des quartiers vétustes ; améliorera l’usage des terrains mal utilisés ; modernisera plus rapidement le système de prévention des inondations et d’évacuation des eaux stagnantes ; rénovera et gérera de manière coordonnée les réseaux de distribution de gaz et d’eau, les systèmes de drainage, le chauffage et les galeries techniques ; construira des infrastructures numériques et intelligentes ; améliorera les installations sans obstacle pour les personnes âgées et les services publics de proximité. Bref, il s’agit de faire de nos villes des lieux de vie intelligents, dotés à la fois d’une grande résistance aux aléas et de multiples agréments.

**Appliquer énergiquement les stratégies de développement interrégional.** Il faut créer de nouveaux pôles de croissance en faisant valoir les effets cumulés de la mise en œuvre de notre stratégie de développement interrégional coordonné, de nos grandes stratégies de développement régional et de notre stratégie de développement des régions à fonctions spécifiques. Nous continuerons à mettre en œuvre les stratégies de mise en valeur de l’Ouest, de redressement global du Nord-Est, de décollage accéléré du Centre et de modernisation rapide de l’Est. Les zones économiquement fortes de Beijing-Tianjin-Hebei, du delta du Changjiang et de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao seront encouragées à améliorer leur capacité d’innovation et à mieux jouer leur rôle d’entraînement et de rayonnement. Le développement de la ceinture économique du Changjiang sera fortement impulsé, de même que la protection de l’environnement et le développement de qualité du bassin du fleuve Huanghe. Comme les provinces développées ont sur leurs épaules un fardeau plus lourd, il a été prévu pour elles des mesures spéciales pour leur donner un accès accru aux facteurs de production, stimuler leur capacité d’innovation et y faire un plus grand nombre d’expériences en matière de réforme et d’ouverture. Quant au reste du pays, il sera encouragé à se développer en tenant compte de ses conditions spécifiques et à mettre pleinement en valeur ses atouts. Nous construirons la nouvelle zone de Xiong’an selon les normes les plus rigoureuses et les plus hautes exigences de qualité, et chercherons à faire avancer à grands pas la zone économique Chengdu-Chongqing. La coopération industrielle entre l’Est, le Centre, l’Ouest et le Nord-Est sera poursuivie vigoureusement, et le déplacement ordonné et échelonné des activités productives sera mené à bien. Nous soutiendrons le décollage économique des anciennes bases révolutionnaires et des régions peuplées d’ethnies minoritaires, et renforcerons le développement des régions frontalières, de manière à promouvoir leur prospérité, leur stabilité et leur sécurité. On continuera à chercher divers moyens pour reconvertir et développer les régions autrefois monodépendantes. Un plus grand soutien sera accordé au développement de l’économie maritime, et des zones modèles nationales de l’économie maritime seront créées.

**IX) Faire progresser de manière synergique la réduction des émissions de carbone, la diminution de la pollution, l’extension des espaces verts et le maintien de la croissance ; accélérer la transition écologique de toutes les activités économiques et sociales.** Nous continuerons à renforcer le cadre réglementaire et institutionnel de la civilisation écologique, coordonnerons les actions menées en matière de restructuration industrielle, de traitement de la pollution, de protection des écosystèmes et de lutte contre le changement climatique, et promouvrons un développement vert, sobre en carbone, économe en ressources et hautement performant qui accorde la priorité à la protection de l’environnement.

**Renforcer la lutte antipollution et le développement écologique.** Nous poursuivrons la campagne « ciel bleu, eaux limpides, terre propre ». Nous élaborerons un plan d’action pour le traitement global des déchets solides, et renforcerons le traitement synergique des nouveaux polluants et le contrôle des risques environnementaux. Nous approfondirons le contrôle environnemental par zones, coordonnerons les actions visant à protéger intégralement et à aménager systématiquement les montagnes, les cours d’eau, les forêts, les champs, les lacs, les prairies et les déserts de sable, promouvrons intégralement la construction du système de protection de la nature fondé sur des parcs nationaux et veillerons à ce que de grands succès soient remportés dans les batailles emblématiques du projet de ceinture forestière des trois régions du Nord[[9]](#footnote-8). Nous continuerons à mettre en œuvre le mégaprojet de préservation de la biodiversité et poursuivrons fermement le moratoire décennal sur la pêche dans le Changjiang. Nous perfectionnerons le mécanisme de compensation pour la protection des écosystèmes et le mécanisme de valorisation des produits écologiques. Nous promouvrons vivement la construction des zones pilotes sur le thème « Belle Chine », afin de répondre aux nouvelles attentes des Chinois en matière de qualité environnementale.

**Développer plus rapidement une économie verte et sobre en carbone.** Nous améliorerons les mesures incitatives et les normes pertinentes de façon à établir un cadre favorable au développement sain des industries vertes et sobres en carbone. Nous poursuivrons les projets pilotes de techniques avancées et créerons de nouveaux pôles de croissance tels que le bâtiment vert, l’énergie verte et le transport vert. Nous améliorerons la gestion du volume global des ressources et le système intégral d’économie des ressources, renforcerons le contrôle des gros consommateurs d’eau et d’énergie, et contrôlerons rigoureusement et efficacement les projets énergivores. Nous renforcerons le recyclage des déchets, promouvrons énergiquement l’utilisation des matières renouvelables et favoriserons le développement de l’économie du recyclage. Nous optimiserons le mécanisme incitatif en faveur de la consommation verte, de manière à ce qu’émergent un mode de vie et un mode de production verts et bas carbone.

**Poursuivre à un rythme approprié les actions en vue d’atteindre le pic des émissions de CO2 et la neutralité carbone.** Nous lancerons une deuxième série d’expériences pilotes dans le cadre du projet national en matière d’atteinte du pic d’émissions, et construirons un lot d’usines et de parcs industriels zéro carbone. Nous accélérerons la mise en place d’un système de double contrôle des émissions de CO2, ferons en sorte que le marché national d’échange de quotas d’émissions de carbone couvre davantage de branches d’activité, mettrons en place le calcul des émissions de carbone et établirons le système de gestion de l’empreinte carbone des produits ainsi que le mécanisme de certification des produits par des labels carbone, tout en prenant des mesures actives pour faire face aux barrières vertes au commerce. Nous accélérerons la construction de parcs de production d’énergies nouvelles situés dans les zones désertiques et développerons les éoliennes en mer, tout en menant de front la consommation d’énergie sur place et la construction de réseaux de transmission entre ces parcs et le reste du pays. Nous lancerons des expériences pilotes de transformations techniques des centrales thermiques selon les normes les plus strictes en matière d’émissions de CO2. Nous préparerons un ensemble de mégaprojets en vue de lutter contre le changement climatique et participerons activement à la gouvernance environnementale et climatique mondiale, voire prendrons la tête dans ce domaine.

**X) Déployer plus d’efforts pour garantir et améliorer le bien-être de la population, augmenter l’efficacité de la gouvernance sociale.** Nous renforcerons l’exécution des projets fondamentaux de bienfaisance publique, notamment en faveur des personnes les plus démunies, améliorerons régulièrement les services publics et la protection sociale, promouvrons l’harmonie et la stabilité de la société, et procurerons au peuple chinois un sentiment accru de satisfaction, de bonheur et de sécurité.

**Prendre des mesures plus énergiques pour stabiliser l’emploi et créer de nouveaux postes de travail.** L’emploi est la base du bien-être de la population. Il faut améliorer la politique de priorité à l’emploi et accroître le soutien dans ce domaine en réunissant les fonds et les ressources nécessaires, afin de promouvoir le plein emploi et d’augmenter sa qualité. Nous mettrons en œuvre des plans de soutien dans les domaines prioritaires et les secteurs clés, aux échelons de base dans les villes et les campagnes, ainsi que pour les PME et les microentreprises, en utilisant convenablement les politiques telles que le remboursement des cotisations patronales à l’assurance chômage au titre du maintien de l’emploi, la réduction et l’exemption d’impôts et de charges, ainsi que la subvention à l’emploi. Nous soutiendrons les industries à haute intensité de main-d’œuvre pour qu’elles offrent davantage de postes et stabilisent l’emploi ; coordonnerons l’application des nouvelles technologies et la reconversion de postes qui en résulte, tout en créant de nouveaux emplois. Nous optimiserons les services à l’emploi et à l’entrepreneuriat ; multiplierons les possibilités d’emploi et de création d’entreprises pour les jeunes, y compris les diplômés de l’enseignement supérieur ; mènerons à bien les services aux militaires démobilisés pour leur réinsertion ; favoriserons l’emploi des travailleurs migrants et des personnes sorties de la pauvreté ; renforcerons l’assistance aux groupes qui ont du mal à trouver du travail, tels que les personnes « trop âgées », les personnes handicapées et les chômeurs de longue durée. Nous protègerons comme il se doit les droits des travailleurs flexibles et des travailleurs engagés dans de nouvelles formes d’activité, et étendrons le système expérimental d’assurance contre les risques professionnels. Nous garantirons effectivement la paie des travailleurs, réglerons les arriérés de salaires et lutterons résolument contre toute sorte de discrimination à l’embauche. Nous organiserons des programmes de formation à grande échelle pour améliorer les aptitudes professionnelles, et formerons davantage de personnes hautement qualifiées dans les métiers les plus demandés dans l’industrie manufacturière et les secteurs de services. Nous accélérerons l’établissement d’un système de rémunération basé sur l’aptitude et améliorerons le traitement de personnes qualifiées, appliquant l’idée selon laquelle ceux qui travaillent plus, qui sont plus compétents ou qui innovent ont droit à une rémunération plus élevée.

**Renforcer les services médicaux et sanitaires essentiels.** Nous appliquerons la stratégie de priorité à la santé, et promouvrons le développement et la gestion coordonnés des soins médicaux, de l’assurance maladie et des services pharmaceutiques. Dans le cadre de l’approfondissement de la réforme des hôpitaux publics orientée vers l’intérêt général, nous favoriserons une régulation dynamique des effectifs, créerons un mécanisme de tarification basé principalement sur les services médicaux et optimiserons le système de rémunération et d’évaluation du travail du personnel. Nous rendrons les hôpitaux plus modernes et accueillants en mettant le patient à la première place et en améliorant la qualité des chambres et des autres services. Nous veillerons à accroître les ressources médicales de qualité tout en les orientant vers les échelons inférieurs et en les répartissant de manière équilibrée entre les régions, et mettrons en place un projet visant à renforcer les services médicaux et sanitaires aux échelons de base. Nous renforcerons la formation d’équipes professionnelles en soins infirmiers, pédiatrie, pathologie, gériatrie et médecine générale, et améliorerons le système des services d’hygiène mentale. Nous améliorerons la politique d’achat centralisé de médicaments et de consommables médicaux, en renforçant l’évaluation et le contrôle de la qualité, de manière à rassurer les consommateurs. Nous optimiserons le mécanisme de tarification des médicaments, établirons un catalogue de médicaments innovants et soutiendrons le développement des médicaments et d’appareils médicaux innovants. Nous parachèverons les mécanismes en faveur de la transmission et du développement innovant de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises, et y promouvrons le développement de qualité. Nous renforcerons le système de prévention et de contrôle des maladies, et coordonnerons nos actions pour lutter contre les grandes maladies infectieuses. Nous augmenterons respectivement de 30 yuans et de 5 yuans par habitant les subventions accordées aux adhérents à l’assurance maladie et aux services sanitaires publics de base. Nous promouvrons à pas assurés la gestion centralisée au niveau provincial de l’assurance maladie de base, optimiserons le mécanisme de financement de l’assurance maladie de base et le mécanisme de réajustement de ses prestations, mènerons en profondeur la réforme du mode de remboursement des frais médicaux par la caisse d’assurance maladie, et favoriserons le traitement échelonné selon la gravité des maladies. Nous mettrons en place le système de traçabilité des médicaments et des consommables médicaux, tout en rendant plus rigoureux le contrôle des fonds de l’assurance maladie, afin que chaque sou soit consacré à la santé et au bien-être du peuple.

**Améliorer les politiques concernant la protection sociale et les services sociaux.** Le minimum de la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux augmentera une nouvelle fois de 20 yuans ; la pension de vieillesse de base des retraités sera majorée de manière adéquate. Nous accélérerons le développement du troisième pilier de l’assurance vieillesse et introduirons le système de retraite volontaire à compte individuel. En réponse au vieillissement de la population, nous améliorerons les politiques et les mécanismes en faveur du développement des œuvres sociales et du secteur des services pour les personnes âgées, et développerons énergiquement l’économie des séniors. Nous accélérerons le développement des services intelligents aux personnes âgées. Nous promouvrons les services à domicile soutenus par les quartiers en faveur des personnes du troisième âge qui choisissent de rester chez elles, renforcerons la prise en charge des services de soins aux personnes âgées infirmes, soutiendrons davantage les services de repas, ainsi que l’achat et la location d’appareils de rééducation, multiplierons les services d’intérêt général et favoriserons le développement des services dans les campagnes. Nous accélérerons la mise en place d’un système d’assurance pour les soins de longue durée. Nous élaborerons des politiques favorisant la natalité, octroierons des allocations familiales, déploierons de plus grands efforts pour développer des services intégrés à la petite enfance tout en multipliant l’offre de services d’intérêt général dans ce domaine. Nous poursuivrons de façon prudente la réforme sur le report progressif de l’âge légal de départ à la retraite. Nous assurerons les pensions et les autres avantages sociaux accordés aux militaires et à leurs familles, aux militaires démobilisés et à d’autres bénéficiaires. Nous améliorerons les services aux enfants en situation difficile, aux enfants migrants et aux enfants de travailleurs migrants. Nous mènerons à bien la prise en charge de personnes gravement handicapées dans des établissements spécialisés, tout en améliorant la prévention du handicap et les services de rééducation. Nous renforcerons le contrôle dynamique et l’aide régulière aux personnes à faible revenu, améliorerons le système d’assistance sociale catégorisée et hiérarchisée, afin d’assurer les moyens de subsistance de tous ceux qui se trouvent en difficulté.

**Renforcer la civilisation spirituelle.** Il faut encourager le développement et la mise en pratique des valeurs essentielles socialistes par un renforcement des mécanismes institutionnels, faire avancer la civilisation spirituelle par l’organisation massive d’activités populaires et promouvoir l’éducation morale des citoyens. Nous développerons la philosophie, les sciences sociales, la presse, l’édition, la radiodiffusion, le cinéma et la télévision, la littérature, les arts et l’archivistique, et favoriserons le développement de laboratoires d’idées. La popularisation de la lecture sera poursuivie vigoureusement. L’éducation idéologique et morale chez les mineurs sera améliorée. Il convient de perfectionner le mécanisme régulateur permanent de l’environnement en ligne et de développer une cyberculture saine et positive en vue de faire de notre pays une puissance dans le domaine de l’Internet dans la nouvelle ère. Nous améliorerons le système de services culturels publics et acheminerons directement les ressources culturelles de qualité vers les échelons de base. Il faut parfaire le secteur culturel et son marché, accélérer l’essor de nouvelles activités culturelles et développer énergiquement le tourisme. Nous promouvrons la protection systématique du patrimoine culturel, améliorerons la protection et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, et élèverons le niveau des recherches archéologiques. Nous élargirons la coopération et les échanges socioculturels avec le reste du monde, et améliorerons sur tous les plans l’efficacité de notre communication internationale. Nous réformerons et perfectionnerons le système de gestion et d’organisation des sports de compétition, et ferons avancer les préparatifs des XVe Jeux nationaux et des XIIe Jeux mondiaux. Nous stimulerons le développement des sports d’hiver et des activités économiques connexes. Nous construirons des terrains et équipements de sports de proximité et généraliserons les sports de masse. Nous promouvrons la pratique scientifique de l’exercice physique et les autres initiatives de santé parmi les jeunes et adolescents pour qu’ils se fortifient moralement et physiquement en pratiquant le sport.

**Sauvegarder la sécurité nationale et la stabilité sociale.** Nous appliquerons le concept global de sécurité nationale, perfectionnerons nos mécanismes de sauvegarde de celle-ci et moderniserons nos systèmes et capacités en la matière. En renforçant les infrastructures et les forces d’intervention d’urgence aux échelons de base, nous concrétiserons le système de responsabilité du maintien de la stabilité sociale et améliorerons la gouvernance en matière de sécurité publique. Nous renforcerons nos actions dans le cadre du plan triennal pour la sécurité au travail, identifierons et éliminerons les risques dans les domaines prioritaires et ferons tout notre possible pour éviter les accidents du travail graves. Il importe d’exercer un contrôle plus rigoureux sur la sécurité sanitaire des aliments, des médicaments, des repas servis dans les cantines scolaires et des repas livrés à domicile. Nous améliorerons la qualité des services météorologiques. La prévention des calamités naturelles (inondations, sécheresse, typhons, incendies de forêt ou de prairie, accidents géologiques et sismiques, etc.) sera menée à bien. La reconstruction des zones frappées par un tremblement de terre dans le district de Dingri au Xizang sera poursuivie, et les normes de construction parasismique seront renforcées dans les zones sensibles. Nous devons optimiser le système de gouvernance de base urbain et rural, tout en renforçant les capacités de services et de gestion au niveau des cantons, bourgs et des quartiers administratifs, ainsi que les capacités de gouvernance sociale au niveau municipal. Nous devons approfondir sur tous les plans la réforme des établissements d’intérêt public. Nous orienterons et soutiendrons le développement sain des organisations sociales, de l’assistance humanitaire, du bénévolat, des services d’intérêt public et des œuvres de bienfaisance. Nous mettrons pleinement en valeur le rôle d’autodiscipline des associations professionnelles et des chambres de commerce. Les droits des femmes, des enfants, des personnes âgées et des handicapés seront mieux protégés. En poursuivant la version Ère nouvelle de l’« Expérience de Fengqiao », nous promouvrons le développement réglementé des centres de conciliation sociale aux échelons de base, traiterons les doléances orales et écrites de la population conformément à la loi, et renforcerons la prévention des conflits et des autres sources de désordre, pour que les contradictions et les litiges soient réglés aux échelons de base dès leur émergence. Nous renforcerons la couverture et l’accessibilité des services juridiques publics. Nous améliorerons les services d’assistance psychologique et les mécanismes d’intervention en cas de crise, et cultiverons dans toute la société l’estime de soi et la confiance en soi, la raison et la sérénité, l’optimisme et l’esprit d’entreprise. Afin de faire de la Chine un pays de plus en plus sûr, nous perfectionnerons sur toute la ligne les mécanismes qui assurent l’ordre public, sévirons contre toutes les formes de délinquance en insistant sur la répression du crime en bande mafieuse et la lutte contre les escroqueries par téléphone ou en ligne, de manière à assurer l’ordre et la paix dans la société.

Cette année, nous allons commencer à élaborer le XVe Plan quinquennal. Pour cela, nous allons analyser de manière approfondie les caractéristiques nouvelles de la situation sous le XVe Plan quinquennal, définir de manière scientifique les objectifs de développement et planifier les tâches majeures d’importance stratégique, les mesures majeures de réforme et les projets majeurs, afin de mieux faire jouer au Plan son rôle directif.

Les nouveaux défis et les nouvelles tâches imposent des exigences nouvelles et plus élevées à notre gouvernement. Chaque administration, chaque fonctionnaire, quel que soit son échelon, doit se pénétrer de la signification cruciale de la « double confirmation », raffermir sa pratique des « quatre consciences » et de la « quadruple confiance en soi », préserver résolument la position centrale du camarade Xi Jinping dans le Comité central et le Parti ainsi que l’autorité et la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti, agir en parfait accord, tant dans son action que sur les plans idéologique et politique, avec le Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping. Il faut mener résolument à bien la tâche politique consistant à faire régner une discipline rigoureuse au sein du Parti, pratiquer avec diligence l’esprit des « huit recommandations », lutter fermement contre la corruption et promouvoir l’intégrité du gouvernement. Nous devons augmenter globalement les capacités des administrations, afin d’appliquer à la lettre les décisions et dispositions du Comité central du Parti.

Renforcer la mise en place d’un gouvernement respectueux de la loi. Nous assumerons nos responsabilités et obligations en vertu de la Constitution et des lois, et continuerons à réglementer les organes, les fonctions, les pouvoirs, les procédures et les responsabilités des administrations. Les gouvernements à tous les échelons doivent se soumettre volontairement à la surveillance de l’assemblée populaire du même niveau et de son comité permanent, se placer volontairement sous la supervision démocratique de la CCPPC et accepter la surveillance par l’opinion publique et les différents milieux de la société. Le contrôle statistique doit être renforcé. Nous devons suivre une procédure scientifique, démocratique et légale dans la prise de décisions, renforcer la révision des travaux législatifs du gouvernement et optimiser la vérification de la légalité des grandes décisions et des documents réglementaires. Nous augmenterons la transparence des administrations. Nous appliquerons la loi de façon plus stricte, uniforme, équitable et policée, en faisant fonctionner le système d’encadrement du pouvoir discrétionnaire des administrations sur la base de critères déterminés et en améliorant les mécanismes de défense des droits de la population. Nous devons soutenir les organisations et groupements de masse tels que la Fédération nationale des syndicats de Chine, la Ligue de la jeunesse communiste et la Fédération des femmes de Chine pour qu’ils jouent mieux leur rôle. Pour que le pouvoir qui leur a été confié par le peuple et le Parti soit toujours utilisé pour le bien de tous, les fonctionnaires des gouvernements à tous les échelons devront remplir scrupuleusement leur devoir, faire preuve d’une honnêteté exemplaire et d’un dévouement entier à l’intérêt général, et exercer leurs fonctions dans le plus strict respect de la loi.

Améliorer l’efficacité des administrations et élever leur niveau de gouvernance. Nous devons faire preuve de réalisme et de pragmatisme, et résoudre les problèmes en partant des faits. Le gouvernement appliquera les décisions et dispositions du Comité central comme il faut, en les adaptant aux conditions réelles, leur trouvant des points d’appui et des supports capables de tracter et de faire levier, dans un esprit novateur et avec une grande énergie. Nous accélérerons la mise en place du gouvernement numérique, optimiserons et rendrons permanent le système de règlement prioritaire des dossiers inspiré par l’idée qu’« il faut régler les problèmes avec efficacité », et améliorerons la plateforme intégrée des services administratifs en ligne couvrant tout le pays. Tout en améliorant les mesures incitatives à l’égard des cadres et le système qui sert à les évaluer et contrôler, il faut poursuivre sans relâche la lutte contre le formalisme qui alourdit le travail des échelons de base, en y réduisant effectivement des visites menées sous prétexte de surveiller, contrôler ou évaluer qui sont marquées par la répétition des instructions, la fragmentation des exigences et la complexité des procédures, de sorte que les cadres puissent consacrer leur temps et leur énergie à des actions concrètes. Les fonctionnaires des gouvernements à tous les échelons doivent avoir une culture de l’action ancrée dans le réel qui les porte à accomplir des exploits dignes de l’Histoire et du Peuple.

Tout en promouvant l’édification de la communauté nationale chinoise et en renforçant le sentiment d’appartenance à celle-ci, nous maintiendrons et perfectionnerons le système d’autonomie des régions peuplées de minorités ethniques, œuvrerons sans cesse en faveur de la solidarité et du progrès de toutes les ethnies, et accélérerons la modernisation des zones peuplées d’ethnies minoritaires. En suivant les principes fondamentaux du Parti sur les affaires religieuses, nous veillerons à ce que les religions soient mieux adaptées aux conditions de la Chine et à ce que la gestion des affaires religieuses soit mieux encadrée par la loi. Nous améliorerons le travail relatif aux Chinois d’outre-mer : nous nous efforcerons de mieux protéger les droits de nos ressortissants à l’étranger et de nos concitoyens revenus au pays, sans oublier les membres de leur famille, afin de rassembler les forces de tous les enfants de la Nation pour bâtir ensemble un avenir radieux.

Durant l’année écoulée, des progrès importants ont été réalisés dans le développement de la défense nationale et des forces armées. Cette année, nous devons appliquer de manière approfondie la pensée de Xi Jinping sur le renforcement de l’armée, mettre en œuvre la stratégie militaire de la nouvelle ère, maintenir la direction absolue du Parti sur l’armée populaire et appliquer avec tout le sérieux nécessaire et sur toute la ligne le principe de la responsabilité suprême du président de la Commission militaire centrale, continuer à organiser des formations politiques et tout faire pour remporter la bataille décisive de la réalisation de l’objectif du centenaire de l’Armée populaire de Libération. L’armée devra renforcer ses entraînements et sa préparation au combat, développer rapidement ses nouvelles forces de combat et mettre en place un système théorique militaire moderne aux caractéristiques chinoises. Elle remplira sans faillir sa tâche, qui est de défendre résolument la souveraineté, la sécurité et le développement du pays. Nous clôturerons le XIVe Plan quinquennal de renforcement de l’armée, et accélérerons la mise en œuvre des mégaprojets de la défense nationale et la mise en place de réseaux informatiques. Nous promouvrons les réformes militaro-civiles, optimiserons le système industriel et technologique de la défense nationale tout en améliorant sa structure, et ferons mieux fonctionner le système intégré de stratégies nationales et le mécanisme de travail visant à renforcer nos capacités en la matière. Nous renforcerons la mobilisation populaire, le développement du corps des réservistes et la sensibilisation de la population aux thèmes de la défense nationale. Les gouvernements à tous les niveaux devront soutenir énergiquement le développement de la défense et le renforcement de l’armée. Le mécanisme de travail consistant à encourager la population à soutenir l’armée et à aider les familles de militaires, et l’armée à apporter son soutien au gouvernement et à la population devra mieux fonctionner, et l’union solide des forces armées avec le gouvernement et le peuple sera davantage promue et renforcée.

Nous devons appliquer de manière intégrale, exacte et ferme les principes dits « un pays, deux systèmes », « administration de Hong Kong par les Hongkongais », « administration de Macao par les Macanais », ainsi que le principe consistant à leur accorder un haut degré d’autonomie ; préserver l’ordre constitutionnel défini par la Constitution et la loi fondamentale de ces deux régions administratives spéciales ; veiller à la mise en œuvre effective des principes dits « administration de Hong Kong par les patriotes » et « administration de Macao par les patriotes ». Nous soutiendrons Hong Kong et Macao dans leurs efforts pour développer leur économie, améliorer les conditions de vie de leurs habitants et promouvoir les échanges et la coopération avec le reste du monde, et les encouragerons à mieux s’intégrer dans le développement général du pays et à tout faire pour maintenir leur prospérité et stabilité à long terme.

Nous nous attacherons à mettre en œuvre la stratégie générale du Parti pour résoudre la question de Taiwan dans la nouvelle ère et à observer le principe d’une seule Chine et le Consensus de 1992, nous opposerons fermement aux tentatives de sécession visant à l’« indépendance de Taiwan » et aux ingérences de forces extérieures, et œuvrerons au développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit de Taiwan. Nous parachèverons les règlements et politiques visant à promouvoir la coopération et les échanges économiques et culturels entre les Deux Rives, approfondirons leur développement intégré, contribuerons à l’amélioration du bien-être de tous nos compatriotes, ferons progresser inébranlablement la noble cause de la réunification du pays et travaillerons ensemble à la réalisation du grand renouveau national.

Nous devons rester fidèles à notre politique étrangère d’indépendance et de paix, persister dans la voie du développement pacifique, poursuivre fermement une stratégie d’ouverture marquée par des bénéfices mutuels et le gagnant-gagnant, lutter contre l’hégémonisme et la politique du plus fort, dénoncer toutes les formes d’unilatéralisme et de protectionnisme, et défendre la justice et l’équité internationales. De concert avec la communauté internationalité, la Chine entend œuvrer à l’avènement d’un monde multipolaire égal et ordonné, ainsi qu’à une mondialisation économique inclusive qui profite à tous. Elle travaille à la concrétisation de l’initiative pour le Développement mondial, de l’initiative pour la Sécurité mondiale et de l’initiative pour la Civilisation mondiale. Elle participe activement à la réforme et au développement du système de gouvernance mondiale, s’emploie à construire une communauté de destin pour l’humanité et œuvre sans relâche à l’avènement d’un futur de prospérité et de paix universelles.

Mesdames et Messieurs les députés,

La confiance fait la force, l’action fait la grandeur. Portant haut levé l’étendard du socialisme à la chinoise et guidés par la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, unissons-nous étroitement au Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping ! Déterminés à avancer malgré tous les obstacles, appliquons-nous à réaliser les objectifs de développement économique et social pour 2025, à mener à bon terme le XIVe Plan quinquennal, et à promouvoir intégralement la montée en puissance du pays et le grand renouveau national grâce à la modernisation chinoise !

1. En anglais : Securities, Funds and Insurance companies Swap Facility (SFISF) — N.D.T. [↑](#footnote-ref-0)
2. Il s’agit d’une politique visant à réduire les devoirs scolaires et les cours extrascolaires des élèves de l’enseignement obligatoire. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-1)
3. Il s’agit des militaires invalides, des familles de militaires et d’autres agents de l’État morts en service commandé, etc. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-2)
4. Il s’agit de garantir le versement des salaires, le fonctionnement des administrations et le bien-être social de base. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-3)
5. En anglais : Total Quality Management — N.D.T. [↑](#footnote-ref-4)
6. En anglais : Digital Economy Partnership Agreement ou DEPA — N.D.T. [↑](#footnote-ref-5)
7. En anglais : Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership ou CPTPP — N.D.T. [↑](#footnote-ref-6)
8. Il s’agit de garantir l’enseignement obligatoire, les soins médicaux de base et le logement. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-7)
9. Il s’agit du Xibei (Nord-Ouest), du Dongbei (Nord-Est) et du Huabei (Chine du Nord). — N.D.T. [↑](#footnote-ref-8)